

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 10

Artikel: Vieillir chez soi : des solutions adaptées à chaque cas
Autor: Probst, Jean-Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Photo Y. Debraine

La vie est bien agréable à la Résidence Carina

Vieillir chez soi

Des solutions adaptées à chaque cas

La crainte de chacun est de terminer sa vie dans un EMS. S'il n'est pas toujours possible d'y échapper, du moins peut-on retarder l'échéance. Entre la villa et l'EMS, voici un tour d'horizon des résidences à travers la Suisse romande.

Ici, c'est la vie de château. Les gens devraient y venir plus tôt, c'est la meilleure solution pour agrémenter ses vieux jours!» Il y a quinze ans, Liliane, pétillante octogénaire, a acquis un studio dans la résidence Carina, située au cœur d'un vaste parc, sur les hauteurs de Rolle. «On prend soin de nous, on fait notre ménage et on nous laisse entière liberté. Je vis un véritable bonheur...»

Dans le salon, une douzaine de résidents se retrouvent à l'heure de l'apéritif. Parmi eux, William, 83 ans,

entré il y a deux ans, après le décès de sa femme. «J'habitais Echallens, je ne me voyais pas seul dans un appartement. Je suis venu visiter cette résidence avec mes deux frères et je suis resté. Eux vont régler leurs affaires, avant de me rejoindre...»

Les témoignages se suivent et se ressemblent. Denise apprécie les grandes balades dans le parc et sur les chemins alentour, sa liberté, son indépendance et la cuisine, excellente à son goût. Eugénie préfère apprêter ses repas dans son petit appartement, «parce que je suis très

gourmande...» Et Auguste, qui a passé plus de 50 ans de sa vie à Zurich, est très heureux, à 87 ans, de retrouver la région de son enfance.

Lors d'une journée de réflexion organisée en juin dernier sur le thème «Vieillir chez soi, un épanouissement», de nombreux spécialistes se sont penchés sur l'épineuse question du choix. «Il arrive, la plupart du temps, que la question du choix se pose lorsque l'intéressé(e) n'est justement plus en mesure de choisir», dit Elisabeth Hirsch, cheffe du Service cantonal de la santé publique, à Neuchâtel. «Demain, la question de l'habitat se posera encore avec davantage d'acuité: quand et où déménager? Qui fournira quelle aide?» Au cours de cette journée, plusieurs pistes ont été évoquées. Parmi elles, la construction de bâtiments favo-

rables à la vie en groupe, avec la mise en place des infrastructures nécessaires, semble réunir les conditions pour offrir une qualité de vie décente aux seniors bénéficiant d'une certaine autonomie. Mais M^{me} Hirsch met en lumière trois remarques dont il faudra bien tenir compte à l'avenir: «Même si la technologie peut se révéler parfois fort utile, sa toute-puissance est sans rapport avec la nature des problèmes qui se posent à notre société. Un second mythe laisse entendre que les ressources financières propres des retraités permettront sous peu de décharger les collectivités publiques de certaines responsabilités. Cela paraît illusoire. Enfin, la politique sociale me paraît avoir ouvert la boîte de pandore en médicalisant, dans le cadre de la LAMal, certaines interventions relevant des soins de base, tant à domicile qu'en milieu institutionnel... La société a peut-être placé la frontière entre le social et le sanitaire au mauvais endroit.»

Pour l'heure, tout le monde s'accorde à penser qu'il fait bon vivre dans son propre appartement (même s'il s'agit d'un studio) et surtout dans

ses meubles. En bénéficiant de deux choses essentielles: la liberté de mouvements et la sécurité en matière de soins.

Solutions cantonales

En Suisse, tous les cantons encouragent la politique de construction d'immeubles avec encadrement (aussi appelés structures intermédiaires).

Genève: «Ces logements permettent aux seniors de vivre chez eux, en sécurité, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, grâce aux services médico-sociaux très développés, affirme Marc-Olivier Delapierre. En plus de l'encadrement social, les seniors bénéficient également d'activités communautaires. Ils se réunissent pour des sorties, des leçons de gymnastique, des lotos, des sorties, etc.»

Le canton de Genève propose dix-sept immeubles avec encadrement et treize maisons pour personnes âgées. Les loyers varient naturellement en fonction de la grandeur de l'appartement et des revenus des locataires. Il faut compter entre Fr. 239.- pour un deux-pièces (genevois) au Lignon et Fr. 1900.- pour un quatre-pièces dans la Résidence La Chevillarde.

Pour les bénéficiaires des prestations complémentaires de l'OCPA, le loyer est pris en compte jusqu'à concurrence de Fr. 13 200.- pour une personne et Fr. 15 000.- pour un couple.

Vaud: Pro Senectute VD a publié, il y a quatre ans, le «Guide de l'habitat protégé», un document très précieux, qui fait le lien entre le domicile et les EMS. Naturellement, on y trouve tous les types d'habitats destinés aux seniors, depuis les appartements protégés aux pensions pour personnes âgées, en passant par les appartements subventionnés, les non subventionnés et les résidences disposant d'un encadrement approprié.

Les conditions de subvention diffèrent d'une personne à l'autre. Le mieux est de contacter Info Seniors, qui tient la liste à jour et fournit les informations utiles.

Fribourg: «Il existe une dizaine d'immeubles répartis à travers le canton», explique M. Bony, directeur de Pro Senectute FR. «La plupart du temps, ces immeubles sont subventionnés à la construction. Ils appartiennent à des associations ou à des fondations privées. Certains sont

même ouverts à des étudiants, ce qui permet un heureux mélange des générations.» Dans quelques immeubles, il est possible de prendre ses repas en commun, dans d'autres, il existe un service de lessive. N'hésitez pas à vous informer.

Neuchâtel: «Dans le canton, ce sont généralement les administrations communales qui gèrent les appartements protégés, dit M. Uhlmann, directeur de Pro Senectute NE. Il n'existe pas de liste des disponibilités, mais on compte un ou plusieurs immeubles par district. Pro Senectute gère les espaces d'animation à Neuchâtel, au Locle et à La Chaux-de-Fonds. Dans cette dernière ville, les services sociaux de la ville interviennent également. Quant au financement, il est assuré par les communes.»

Jura: Les principales communes du canton proposent des logements sociaux accessibles aux seniors. A Delémont, la Municipalité a retapé un immeuble de vingt-deux appartements dans la vieille ville. A Porrentruy, la Fondation privée Gai-Logis propose une trentaine d'appartements et Pro Senectute JU assure le service de repas à domicile.

D'autres communes proposent des studios ou de petits appartements: Courtételle (Chenevières), Courrendlin (Clos-Brechon), Courgenay (Le Feuillu) et Saingnégier. Les services sociaux assurent généralement les aides et les soins nécessaires.

Valais: Il existe peu d'immeubles avec encadrement médico-social en Valais. «Près de 70% des Valaisans sont propriétaires», dit M. Germann, de Pro Senectute VS. Il ajoute: «Avec le développement du maintien à domicile, il y a peu de demande pour les logements protégés. J'ai connaissance d'une expérience d'appartements communautaires gérés par un CMS à Sierre.» Des projets sont à l'étude. Se renseigner auprès de Pro Senectute Valais.

Compte tenu du vieillissement de la population, de nouveaux projets fleuriront en Suisse romande dans un proche avenir.

Jean-Robert Probst

(Suite du dossier en page 25)

ADRESSES UTILES

Genève: Pro Senectute, Maladière 4, 1205 Genève, tél. 022/807 05 65; OCPA, Route de Chêne 54, 1211 Genève 29, tél. 022/849 77 77.

Vaud: Guide de l'habitat protégé, Pro Senectute, Maupas 51, 1000 Lausanne 9, tél. 021/646 17 21. Info Seniors, tél. 021/641 70 70.

Fribourg: Pro Senectute, rue Saint-Pierre 10, 1701 Fribourg, tél. 026/347 12 40.

Neuchâtel: Pro Senectute, Av. Léopold-Robert 53, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 032/911 50 00 et rue de la Côte 48a, 2000 Neuchâtel, tél. 032/729 30 40.

Jura: Pro Senectute, Av. de la Gare 49, 2800 Delémont, tél. 032/421 96 10 et Rue Pierre-Peignat 22, 2900 Porrentruy, tél. 032/466 12 13.

Valais: Pro Senectute, Tonneliers 7, 1950 Sion, tél. 027/322 07 41.

**Le mois prochain
Des solutions pour le futur**